

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25949**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Président de l'université Toulouse III

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours type « **Commercialisation et Gestion des Structures et Hébergements Touristiques (COGESHT)** » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

- Gestion et développement des différentes situations de la relation client (face à face, en ligne..) en plusieurs langues autres que le français au sein d'une structure d'hébergement touristique
- Mise en œuvre de la qualité du service rendu en facilitant le déroulement du séjour et les demandes de services divers, en mobilisant des connaissances touristiques et de culture générale
- Etablissement du plan d'occupation et optimisation de l'occupation marchande
- Facturation des prestations chambres
- Participation, avec la direction générale, à la définition de la stratégie commerciale de la structure
- Montage de packages et vente produits annexes aux clients
- Prospection de nouvelles clientèles
- Mise en place de la stratégie de web-marketing via l'optimisation de la présence sur les moteurs de recherche et sur les réseaux sociaux
- Contrôle et gestion de la présence sur le web et les réseaux sociaux
- Construction d'une e-notoriété et e-fidélisation
- Mise en œuvre de labels en intégrant les conséquences du changement climatiques dans l'exploitation
- Gestion de la qualité en améliorant les processus et modes opératoires et en développant des outils d'écoute et de mesure de la satisfaction client
- Gestion des obligations d'un Etablissement Recevant du Public (accessibilité, hygiène, sécurité et sûreté)
- Analyse des coûts et de la rentabilité des activités (restauration, hébergement, séminaires, etc.)
- Rédaction de contrats de droit privé (clients, fournisseurs, partenaires)
  - Appréhender les divers acteurs publics et privés du secteur touristique, la typologie des hébergements et identifier les enjeux et défis du secteur - innovation, uberisation.
- Appréhender et intégrer les mutations du comportement du consommateur national et international pour concevoir des stratégies commerciales en fonction de la typologie de clientèles
- Commercialiser une structure touristique en étant orienté client et en mobilisant des outils de négociation et de fidélisation
- Organiser la distribution du produit touristique en intégrant les nouvelles pratiques digitales du consommateur,
- Concevoir les outils du web et des réseaux sociaux résultant de la politique commerciale et exploiter tous les indicateurs
- Exploiter les principes du yield management en mobilisant les politiques de tarification et les leviers d'optimisation
- Exploiter un établissement touristique afin d'optimiser sa rentabilité et sa durabilité en réponse aux défis du changement climatique (labels et normes)
- Améliorer les Processus ou Modes Opératoires qualité, sûreté, sécurité et accessibilité
- Manager et motiver les équipes
- Etablir des contrats de droit privé (clients, fournisseurs, partenaires)
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français, en anglais et dans plusieurs autres langues (espagnol, italien, allemand, ...)
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

I : Hébergement et restauration

- Chef de réception
- Responsable de réservation
- Responsable d'hébergement
- Responsable commercial

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1401 : Assistance de direction d'hôtel-restaurant

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

G1703 : Réception en hôtellerie

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	De 2009 à 2013, 7 conventions formelles avec des universités étrangères dans 4 pays distincts pour mobilités entrante et sortante. Plus ou moins, 30% des stages se déroulent à l'étranger. Conventions : Espagne, Irlande et Italie, Russie, Mexique, Roumanie

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>  
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

##### Autres sources d'information :

<http://www.iut-tarbes.fr>  
<http://www.univ-tlse3.fr>

Université Toulouse III Paul Sabatier

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tarbes  
Universités de Málaga, Zaragoza (Espagne)  
Université d'Iasi (Roumanie)  
Institute of technology, Dundalk (Irlande)  
Universités de Piatigorsk, Astrakhan, Tcheliabinsk (Russie)  
Université de Valle d'Aoste (Italie)

##### Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques » se substitue à la dénomination nationale « Hôtellerie, Tourisme ».

À partir de 2016, le parcours-type « Commercialisation et Gestion des Structures et Hébergements Touristiques (COGESHT) » se substitue à

la spécialité du même nom.

Jusqu'en 2008, le parcours type « Commercialisation et Gestion des Structures et Hébergements Touristiques» était enregistré sous la dénomination nationale « Hôtellerie, Tourisme spécialité Management des structures d'hébergements, de thermoludisme et de loisirs »

**Certification précédente :** Hôtellerie et tourisme spécialité Management des structures d'hébergements, de thermoludisme et de loisirs